
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance extraordinaire du budget du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à huis clos par visioconférence, le 8 décembre 2020, à compter de 20h00.

Sont présents :

Messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert et Louis Tremblay formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Vacance au poste #6.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

1- Ouverture de la séance, constat de quorum

Ouverture de la séance à 20h00 et constat de quorum, tous reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

2020-12-169

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-074 du Ministre de la Santé et des services sociaux en date du 2 octobre 2020, à l'effet que les séances publiques d'un organisme municipal soient tenues sans la présence du public ;

CONSIDÉRANT que la deuxième vague de la COVID-19 se manifeste et que la MRC de Marguerite-D'Youville est passée à la zone rouge ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

QUE la présente séance du conseil pour l'adoption du budget 2020 soit tenue à huis clos et par visioconférence ;

QUE le verbatim de la présente séance soit publié sur le site internet de la municipalité au lendemain de la séance.

ADOPTÉE

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

2020-12-170

Sur la proposition du conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et constat de quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Budget 2021 – Adoption
4. Programme triennal d'immobilisation 2021, 2022 et 2023 – Adoption
5. Période de questions portant sur le budget
6. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

Fourniture d'eau :

- a) Toutes catégories d'immeubles à l'exception des exploitations agricoles enregistrées :
- 100 premiers mètres cubes gratuits;
 - Excédent aux 100 premiers mètres cubes, facturé à 0.50\$ du mètre cube.
- b) Exploitations agricoles enregistrées :
- 100 premiers mètres cubes gratuits;
 - 50 mètres cubes additionnels au tarif de 0.50\$ du mètre cube pour la résidence;
 - Excédent du 150 mètres cubes calculé au tarif de 0,50\$ du mètre cube.

Transport, cueillette et élimination des ordures ménagères :

	<u>2019</u>	<u>2019</u>
Immeubles résidentiels :	251.40\$	279.25 \$
Immeubles industriels, commerciaux, institutionnels :	251.40\$	279.25 \$
Conteneur 8 verges cube (résidus domestiques) :	2 785.00\$	2 840.00 \$
Conteneur 2 verges cube (matières recyclables) :	416.00\$	422.00 \$

Vidange des boues des fosses septiques

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Immeubles industriels, commerciaux, institutionnels :	60.00 \$	60.00 \$

2020-12-171

Sur la proposition du conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Louis Tremblay il est unanimement résolu d'adopter le budget 2021 tel que présenté, avec des dépenses de 1 304 601 \$, des revenus de 1 304 601 \$.

ADOPTÉE

4- Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 – Adoption

2020-12-172

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article n° 953.1 du code municipal ;

CONSIDÉRANT le caractère non obligatoire du programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisation tel que déposé, à savoir :

Année 2021 :

- Aqueduc : contrôle de la qualité de l'eau : instruments et accessoires
 - ▶ Coût évalué à : 70 000\$
Financement : Subventions et revenus de sources locales
- Mesures d'urgence : achat d'une génératrice
 - ▶ Coût évalué à : 80 000\$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

Année 2022 :

- Aménagement du parc Calixa-Lavallée
- ▶ Coût évalué à : 35 000\$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

Année 2023 :

- Aménagement du parc Arthur-Bouvier
- ▶ Coût évalué à : 45 000\$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

5- Période de questions

Aucune question n'a été reçue.

6- Clôture de la session

2020-12-173

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu que la présente session soit close à 20h05.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et Secrétaire-trésorière